

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

DES SORTIES SANS SE PRIVER...

Vous êtes étudiant, chômeur, sénior, vous avez moins de 26 ans, des réductions sur le droit d'entrée peuvent vous être accordées. N'hésitez pas à le demander !

Nous avons référencé ci-dessous quelques dispositifs vous permettant de profiter de vos visites sans vous ruiner.

Pass Passionnément Moselle

Le Conseil Départemental de la Moselle vous accueille dans les sites "Passionnément Moselle" : musées départementaux, sites historiques et sites naturels. Le Pass Moselle Passion offre à son porteur et à un accompagnateur, un accès libre et illimité à tous les sites. Le pass est disponible à la billetterie des 8 sites Moselle Passion, au prix de 25€. Il est valable un an à partir de la date d'achat

Sites « Moselle passion » :

- Archives départementales

-Le Château de Malbrouck à ManderenLa

-Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles

-Le Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim

-Le Musée Départemental du Sel à Marsal

Plus d'informations

-Le Musée Départemental Georges de la Tour à Vic-sur-Seille

-Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte

-Les Jardins fruitiers de Laquenexy

-Domaine du Lindre à Lindre-Basse

<https://www.mosellepassion.fr/index.php/billetterie-pass>

Musées de la cour d'or Metz Métropole

Le Musée regroupe diverses collections : Histoire et archéologie, département médiéval, musée d'architecture et musées des beaux-arts.

Le musée est gratuit pour tous les publics, toute l'année.

Plus d'informations:

<https://musee.eurometropolemetz.eu/>

Centre Pompidou Metz

Pass-M : SOLO : 29€

DUO : 49€

valable pendant 1 an, il permet un accès illimité et prioritaire aux expositions du Centre Pompidou-Metz pour le titulaire de la carte et un accompagnant, invitation aux vernissages, visites guidées individuelles, entrée gratuite aux séances de cinéma et d'autres réductions.

Pass-M Jeune : gratuit pour les 18-25 ans

Plus d'information

<http://www.centrepompidou-metz.fr/tarifs-individuels>

Musées Nationaux de France : gratuite pour les 18-25 ans

Depuis 2009 l'accès est gratuit aux collections permanentes de 50 musées et monuments nationaux pour les jeunes de la communauté européennes âgés de 18 à 25 ans.

Pour qui ?

Tous les jeunes de 18-25 ans inclus (moins de 26 ans) résidents de longue durée (résidents depuis plus de 3 mois) dans un des [27 pays](#) de l'Union européenne, sans restriction de nationalités.

Gratuité également pour les enseignants : professeurs des écoles, des collèges et des lycées de l'Education nationale et des écoles privées sous tutelle de l'Etat et en activité.

Accès gratuit à quoi ?

Uniquement aux collections permanentes des musées et monuments rattachés à tel ou tel ministère et aux expositions temporaires si celles-ci sont incluses dans le billet d'entrée.

Où ?

Attention, cette gratuité ne concerne que les établissements nationaux, c'est-à-dire dépendants directement de l'Etat. Il existe beaucoup d'autres musées et monuments à statut municipal, départemental, régional ou privé qui appliquent des régimes tarifaires particuliers.

Liste des musées et monuments nationaux concernés par académie :

<http://www.jeunes.gouv.fr/interministeriel/loisirs/culture/article/gratuite-des-musees-des-26-ans>

Plus d'informations

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Les-musees-en-France/Les-politiques-des-musees-de-France/La-gratuite-des-collections-permanentes-pour-les-18-25-ans-dans-les-musees-nationaux>

JEUN'EST

Pour les jeunes entre 15 et 29 ans habitant dans la région Grand'Est Jeun'est est un site, une appli pour tous et une carte pour les lycéens. Selon le profil (lycéen, apprenti, étudiant, service civique, en emploi ou demandeur d'emploi), le jeune bénéficie d'avantages dans la culture (cinéma, livre, spectacle), le sport, le logement, la formation premiers secours, le transport et des bons plans. Il a la possibilité de participer à des jeux-concours et de retrouver des actualités, des infos pratiques et toutes les aides qui peuvent te soutenir dans ses projets. S'il n'est pas lycéen, la « carte » sera virtuelle. A retrouver sur le compte sur l'appli Jeun'Est.

<https://www.jeunest.fr/presentation/>

Cinéma :

4€ de réduction sur 3 places de cinéma dans les [cinémas partenaires de Jeun'Est](#) (dans la limite de 45 000 utilisations ou jusqu'au 31 mai 2024).

Spectacle :

4 x 5 € de réduction pour des spectacles dans les [salles partenaires](#) (dans la limite de 2 000 utilisations ou jusqu'au 31 mai 2024).

Festival

Tarifs préférentiels pour les festivals de la région. Rdv dans la rubrique « bon plan » du compte Jeun'Est.